

**20ème RETROSPECTIVE DOUBS  
LOMONT  
1er et 2 JUILLET 2006**

CCVHC organise le 2 Juillet 2006, la 20 ème " Rétrospective Doubs Lomont", parade ouverte aux passionnés, non licenciés, possesseurs de voitures, motos ou side-cars anciens.

Le déroulement de la journée du dimanche **2 Juillet** est le suivant :

- 8h à 10h accueil des participants
- 9h montées de parade suivant l'horaire remis à l'accueil
- 20h remise des récompenses Salle des Fêtes de Saint-Hippolyte.

Le nombre des véhicules de parade est limité à 120, motos et side-cars compris.

**VERIFICATION DES VEHICULES :**

L'année limite de construction des véhicules est **1975**. Toutefois l'organisation se réserve le droit d'accepter la participation d'un véhicule dont l'année de construction serait postérieure à 1975, s'il présente un caractère historique ou particulier.

Pour des raisons de sécurité, tous les véhicules devront subir un contrôle effectué par des membres de l'organisation qui se réserve le droit de refuser l'accès au parcours à tout participant dont le véhicule ne présenterait pas les garanties suffisantes( **extincteur obligatoire pour toutes les voitures, casque pour les voitures ouvertes , motos et side-cars )**

Le contrôle se déroulera : soit samedi 1er Juillet de 14h à 17h30 pour les participants éloignés de Franche-Comté (prévenir l'organisation dès l'envoi de l'inscription), soit dimanche 2 juillet de 8h à 10h pour tout autre participant.

**DEROULEMENT /**

Les montées de parade se dérouleront sur un parcours réservé conduisant de Saint-Hippolyte à Montécheroux, elles seront au maximum de 4.

Selon les nécessités techniques des motos et des side-cars, ceux-ci entameront le début du parcours soit lancés, soit démarrage normal, véhicule arrêté.

**PASSAGER :**

Il sera possible de prendre un passager(inscrit nominativement à l'accueil ) à bord du véhicule .

**ASSURANCE PASSAGER /**

Une participation de 10 euros par passager sera demandée pour couvrir son assurance. Ce montant sera à verser en même temps que les droits d'inscription ou à régler au contrôle administratif et ce jusqu'à 10h.

**ASSURANCE /**

Le montant de l'inscription indiqué ci-dessus couvre la responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des conducteurs.

**ENGAGEMENT /**

Le montant de l'engagement à ces montées de parade est fixé à:

80 euros avec publicité de l'organisation

160 euros sans " "

La publicité sera placée sur les portes.

Pour moto et side-cars 35 euros avec ou sans publicité.

**PRIX /**

Coupes ou récompenses à tous les concurrents.

**INSCRIPTIONS :**

Les formulaires d'inscription (modèle avec barre digonale ) devront parvenir **le 20 juin 2006** au plus tard à l'adresse suivante:

**CCVHC**

**7 rue du Chêne**

**25190 MONTECHEROUX**

**Tél : 03.81.92.50.00**

**Fax : 03.81.92.52.22**